

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 février 2020 à 17 h 00

AUJOURD’HUI quatorze février deux mille vingt

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 07 février 2020, s’est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l’appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s : Olivier BIANCHI, Françoise NOUHEN, Christine DULAC-ROUGERIE, Monique BONNET, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Cécile AUDET, Jérôme GODARD, Jérôme AUSLENDER, Nicaise JOSEPH, Marion CANALES, Saïd Akim BARA, Gérard BOHNER, Nicolas BONNET, Dominique ADENOT, Géraldine BASTIEN, Valérie BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Luc BLANC, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Jean-Christophe CERVANTES, Alparslan COSKUN, Louis COUSTÈS, Sandrine DUBOC-GEAY, Sondès EL HAFIDHI, Magali GALLAIS, Djamel IBRAHIM-OUALI, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Jean-Pierre LAVIGNE, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Fabienne MONTEL, Didier MULLER, Florent NARANJO, Christian PORTEFAIX, Dominique ROGUE-SALLARD, Laurence SCHLIENGER, Sylviane TARDIEU, Odile VIGNAL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Simon POURRET à Marion CANALES, Cyril CINEUX à Jean-Christophe CERVANTES, Edith CANDELIER à Jean-Pierre BRENAS, Nadia GUERMIT-MAFFRE à Jean-Luc BLANC, Claude LEROUX à Nicolas BONNET, Nicole PRIEUX à Magali GALLAIS

Excusé(e)s :

Absent(e)s : François BARRIÈRE, Anne FAUROT, Patricia GUILHOT, Isabelle PADOVANI, Antoine RECHAGNEUX

Secrétaire : Marianne MAXIMI

M. Florent NARANJO arrive pendant le discours introductif de M. le Maire.

Mme Sondès EL HAFIDHI arrive avant le vote de la question n°2.

M. Grégory BERNARD quitte la séance avant le vote de la question n° 38 et donne pouvoir à Mme Cécile AUDET.

Mme Géraldine BASTIEN quitte la séance avant le vote du vœu et donne pouvoir à M. Jean-Pierre LAVIGNE.

Rapport N° 47
SUBVENTIONS VILLE APPRENANTE

Dans le cadre de « Clermont-Ferrand Ville membre du réseau des villes apprenantes de l'UNESCO », la Ville a mis en place une enveloppe destinée à l'attribution de subventions aux partenaires dont l'objectif est de favoriser l'apprentissage et la transmission des savoirs tout au long de la vie pour chaque citoyen.

Les crédits nécessaires étant inscrits au budget, il vous est proposé, en accord avec votre commission :

- d'approuver l'aide financière accordée aux associations ci-dessous, pour un montant total de 12 000 € ;
- d'autoriser le versement en temps utile de ces subventions aux associations concernées.

INSIGNIS

Insignis est une association à visée éducative. Son objectif est d'impliquer les étudiants dans la réussite éducative de tous les élèves vivant en Auvergne et de mutualiser les ressources humaines, logistiques et financières des institutions, entreprises, structures ou simples citoyens qui souhaitent œuvrer, pour cette cause. Elle regroupe en son sein des personnes venant de divers horizons : parents d'élève, enseignants, pédagogues, étudiants, responsables de l'Éducation Nationale ou encore formateurs du système éducatif.

L'association offre du soutien en mathématiques dans différents collèges de la Ville de Clermont-Ferrand et souhaite développer des cours d'approfondissement pour des élèves intéressés. Ceux-ci ont pour objectif de donner un regard sur les mathématiques différent de celui proposé par l'Éducation Nationale tout en veillant à garder un lien important avec celle-ci. Ils ont rencontré un franc succès l'année précédente.

Insignis souhaite proposer aux élèves une vision différente et concrète des possibilités qu'offre le programme de 3ème en participant à un challenge national comme le concours Kangourou ou plus localement le rallye des mathématiques.

L'association a bénéficié d'une subvention de la Ville en 2019 afin de pouvoir accompagner les élèves de 3ème du Collège de la Charme au Centre Nelson Mandela.

Cette année l'association va ouvrir ce dispositif au Collège Albert Camus et plus largement à l'ensemble des collèges du Réseau d'Éducation Prioritaire Clermontois.

| | |
|-----------------------------|---------|
| Budget de l'action : | 8 800 € |
| Subvention versée en 2019 : | 3 000 € |
| Subvention sollicitée : | 3 000 € |
| Subvention proposée : | 3 000 € |

TERRIENS D'ABORD

L'association Terriens d'abord mène des projets d'innovation pédagogique dans le domaine de la biodiversité, du climat et de l'environnement.

Cette association met en œuvre un programme phare dans le domaine de l'éducation et de l'accompagnement des jeunes sur l'alimentation et la biodiversité intitulé « Champions de l'Alimentation Durable et de la Biodiversité ». Ce programme permet de renforcer les

connaissances sur l'alimentation et l'agriculture locale mais créé également des liens entre des jeunes auvergnats et des jeunes à l'étranger, notamment américains.

Pour l'année scolaire 2019-2020, le lycée Marie-Curie de Clermont-Ferrand participera au programme, et sera jumelé avec les lycées New Yorkais Brooklyn Frontiers et South Brooklyn Community High School, tous les deux situés en territoires défavorisés et étant des « Transfer Schools ».

Toute l'année, les jeunes échangeront sur leur système alimentaire, sur leurs habitudes de consommation, sur leurs nouvelles connaissances acquises, sur à la fois les freins et les leviers pour améliorer leur comportement dans le domaine de l'alimentation, de la santé et de l'environnement. Ils apprendront et échangeront ensemble dans la salle de classe, mais aussi en dehors. Ils participeront à l'entretien d'un jardin en permaculture géré par « La ferme urbaine » de Clermont-Ferrand.

Enfin ce projet a pour objectif de bâtir une « École d'été de l'alimentation durable », à laquelle participeront les élèves associés au programme. Il s'agira d'un stage de 3 semaines pendant lesquelles 15 élèves new yorkais et 12 du lycée Marie-Curie, avec leurs professeurs accompagnateurs, se retrouveront pour coopérer lors de travaux communs sur l'alimentation et l'agriculture durables.

| | |
|-----------------------------|-----------|
| Budget de l'action : | 129 930 € |
| Subvention versée en 2019 : | 0 € |
| Subvention sollicitée : | 9 000 € |
| Subvention proposée : | 9 000 € |

DELIBERATION

Après en avoir délibéré, les propositions mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 20 FEV. 2020

Pour le Maire et par délégation



Philippe BOHELAY